



République de Côte d'Ivoire
Ministère en charge de la Construction et du Logement
Chambre du Droit des Affaires et de l'Immobilier
C.D.A.I.M



Par l'Etat

BAIL À USAGE PROFESSIONNEL

ENTRE

Nom et prénoms du propriétaire : KONATE DAOUA

Pièce d'identité (CNI – Passeport. – C.Séjour) N°CD0033 5493 98 établie le 25/05/2009

Domicilié à ATTECOUBE Cel. :

Email :

Compte contribuable n° 183 2058 5

Dénommé au cours du présent acte « LE BAILLEUR ».

D'une part

ET

Nom et prénoms (ou dénomination) du locataire : SYLLA MAMADOU

Pièce d'identité (CNI – Passeport. – C.Séjour) N°COIB 03 21 07 établie le 25/02/2016

Domicile ou siège social : ATTECOUBE

Registre de commerce N° : CI - ABJ - 2018 - A - 12853

Cel. : 09 28 62 90 Tél. Bureau :

Email : Sylla_mamadou78@hotmail.fr

Dénommé au cours du présent acte « LE PRENEUR ».

D'autre part

LESQUELS ont convenu et arrêté le contrat de bail qui suit :

BAIL



Le BAILLEUR donne en location à USAGE PROFESSIONNEL, régi par les articles 101 à 134 du Traité de l'OHADA, relatif au Droit Commercial Général pour la durée, sous les conditions et moyennant le prix ci-après indiqués au PRENEUR qui accepte, les biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

Le Layer est situé à Adjame derrière le marché forum

Le PRENEUR déclare connaître parfaitement le bien loué pour l'avoir vu et visité en vue du présent bail.

ÉTAT DES LIEUX

Le PRENEUR prendra les lieux loués dans l'état où ils se trouveront lors de l'entrée en jouissance et à l'expiration du bail, il veillera à la remise des lieux dans leur état primitif (agencement, enduit peinture intérieure, etc.) sauf si le BAILLEUR en a décidé autrement.